

L'enfant : enjeu, otage du conflit familial

A l'intérieur de la famille apparaissent parfois des ruptures qui touchent les enfants directement ou pas, mais qui risquent très souvent de laisser des traces indélébiles pour leur vie future. Presque à chaque fois le sort des parents face à l'enfant est évoqué, rarement l'inverse. C'est l'enfant revendiqué, l'enfant tirillé, l'enfant utilisé, l'enfant objet, l'enfant otage des conflits familiaux qui va nous intéresser lors de ces Assises Nationales : l'enfant, sujet du droit, l'enfant objet du droit, l'enfant victime.

L'enfant, dans la définition du Littré, est celui qui ne parle pas. Aujourd'hui, il est certes écouté, mais est-il entendu ? Dans le conflit familial, on lui donne la parole, mais est-elle reçue dans des bonnes conditions et notamment lorsqu'elle est le préalable à des décisions judiciaires ? Réduire l'enfant au silence est dangereux. Mais donner la parole à l'enfant l'est tout autant. Quelle place alors donner à la parole de l'enfant ? Comment évaluer la fiabilité du discours et ses limites ?

Certes, dans les trois quarts des cas, les parents séparés maintiennent une bonne relation avec les enfants qu'ils ont eus et il n'y a pas de difficulté. Pour une minorité cela se passe mal, voire très mal. On assiste à un tiraillement de l'enfant qui se trouve pris en otage au sein du conflit familial, victime lui-même des violences intra-familiales, victime d'aliénation parentale, dans les cas les plus extrêmes, d'enlèvement parental.

De nombreux professionnels peuvent pallier, en partie, ce manque d'attentions et de discernement, que le conflit familial reste d'ordre civil ou pénal : la médiation familiale peut être un moyen de résoudre les conflits entre les parents et de les accompagner dans leur rôle, parfois c'est un administrateur ad hoc auquel sont confiés les intérêts de l'enfant. Dans tous les cas, l'intérêt de ces Assises Nationales réside aussi, pour les associations d'aide aux victimes comme pour tous les professionnels de l'enfance, du monde du droit, de la santé et du social, dans une meilleure connaissance inter-partenaire, et dans le fait que le conflit familial devrait toujours être abordé par le prisme de l'enfant, et aussi dans sa relation unilatérale avec l'un et l'autre de ses parents.

En partenariat et avec le soutien de :

Ministère de la Justice / École nationale d'administration pénitentiaire
Préfecture et Conseil Général du Lot-et-Garonne
Communauté d'agglomérations / Ville d'Agen
MAIF

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
ACTOUR 47 – 271 rue de Péchabout 47008 AGEN cedex
Tél. : 05 53 66 14 14 - service événementiel



FÉDÉRATION NATIONALE D'AIDE AUX VICTIMES ET DE MÉDIATION

XXVI^{ES} ASSISES NATIONALES DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

PRE-PROGRAMME DES 23 & 24 JUIN 2011
(Sous réserve de modifications)

AGEN
Théâtre Municipal

CJM - AVIC 47
Contrôle Judiciaire, Médiation et Aide aux Victimes 47
- Association loi 1901 -
Tél. : 05.53.66.12.79

L'enfant : enjeu, otage du conflit familial

MERCREDI 22 JUIN 2011

Assemblée Générale de l'INAVEM
19h00 - Réception au Conseil Général du Lot et Garonne

XXVI^{ES} ASSISES NATIONALES DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

L'enfant : enjeu, otage du conflit familial

JEUDI 23 JUIN 2011

Matin

Accueil à partir de 8h30

Théâtre municipal

09H00

**Propos
d'ouverture**

Annie GOURGUE
Hubert BONIN
Pierre CAMANI
Jean DIONIS DU SEJOUR

Président CJM AVIC471
Président de l'INAVEM
Président du Conseil Général
Député-Maire d'Agen

09H30

Allocutions

Hubert BONIN
Michel MERCIER

Président de l'INAVEM
Ministre de la Justice et des Libertés

10H00

Présidence
Annie Gourgue
Présidente
de CJM-AVIC47

Sous l'égide du Conseil Scientifique de l'INAVEM
**ELÉMENTS DE CONTEXTES JURIDICO-PSYCHO-SOCIOLOGIQUES
DE L'ENFANT AU SEIN D'UN CONFLIT FAMILIAL**

Benoît BASTARD
Marcel RUFO
Claude LIENHARD

Sociologue, chercheur CNRS
Pédopsychiatre, CHU Marseille
Avocat, Professeur de Droit

11H30

Pause

11H45

Présidence
**Maryse Le Men
Régnier**
Fondatrice CJM47

**DE LA PRÉVENTION À L'ACCOMPAGNEMENT :
PRISE EN COMPTE DE LA FAMILLE**

Marc JUSTON, Président du TGI de Tarascon - Médiation familiale
Catherine TOULOUSE, sauvegarde 82 et **Ghislaine RUCHOT**, UDAF 82
- Rencontres médiatisées
Paul M'BANZOULOU, Responsable du département de la recherche,
École nationale d'administration pénitentiaire
- L'enfant et la médiation pénale familiale
Bernadette RICHARD-MARLIAC, psychologue
- L'accompagnement pluridisciplinaire de l'enfant et de la famille.

13H00

Déjeuner

Après-midi

Théâtre municipal

14H30

INTRODUCTION DES CERCLES DE DISCUSSION
Paul M'BANZOULOU, Responsable du département de la recherche et
du CIRAP (Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ
Pénitentiaire), École nationale d'administration pénitentiaire

14h45

Animation
Olivier PIGHETTI
journaliste

Cercle de discussion N°1 : Les enlèvements parentaux
Pascal PRACHE, Procureur de la République Agen
Delphine MORALIS, Secrétaire générale adjointe Missing Children Europe
Jean-Philippe GUEDON, Chargé de dossiers 116 000 enfants disparus

15H45

Pause

16H00

Animation
Sabrina Bellucci
directrice INAVEM

Cercle de discussion N°2 : Le rôle de l'administrateur ad hoc
Colette LAJOIE, Juge d'instruction
Véronique CHARLOT, Administrateur ad hoc (CJM-AVIC47)
Témoignage d'une victime devenue majeure (sous réserve)
Sandrine DERISBOURG, Avocat

17H00

Cercle de discussion N°3 : La place du parent non gardien et du grand parent
Marie-Françoise TREMOUREUX, Présidente de la chambre de la famille
CA de Toulouse
Philippe LACAZE, Président Sauvegarde 47
Jean-Jacques BEUGNIEZ, Psychologue chargé de l'accompagnement
éducatif familial - Conseil Général 47
Daniel BARATHON, Directeur AAV et Point Rencontre 42

20H00

Dîner au Château d'Aubiach

VENDREDI 24 JUIN 2011

Matin

Accueil à partir de 9h00

Théâtre municipal

09H30

Ouverture des débats

09H40

Table ronde
Animation
Olivier PIGHETTI
journaliste

L'ENFANT : ALIÉNATION PARENTALE ET PAROLE DE L'ENFANT
Liliane DALIGAND, professeur de médecine légale, psychiatre, membre
du Conseil scientifique de l'INAVEM
Un juge aux affaires familiales
Témoignage de **Olga ODINETZ**, présidente de l'ACALPA

10H45

Pause

11H00

Table ronde
Animation
Nicole TERCQ
*Vice-Présidente
INAVEM*

LES CONSÉQUENCES SUR L'ENFANT ...
Son identité, Dolores PRUDHOMME, ancien Bâtonnier
Dans le milieu scolaire, Gyslaine ROUX, médecin psychiatre
Centre Médico Psycho-Pédagogique d'Agen
Son développement futur, Jean-Michel COQ, psychologue, maître de
conférence à l'Université de Rouen
En contexte de violence intra-familiale, Pascale MERMET VAUCHER,
psychologue AAV

12H15

Synthèse des Assises
Michèle de KERCKHOVE Vice-Présidente INAVEM

12H30

Conclusion Générale
Hubert BONIN Président de l'INAVEM